

celui qui bénéficierait le plus d'un tel changement au système actuel, grâce à une diminution des coûts de vente entraînée par l'expédition en direct et le groupement des chargements, et grâce également à des coûts unitaires de vente peu élevés et à une augmentation de la concurrence que n'entraverait pas le faible volume des expéditions. Les revenus améliorés se reflèteraient sur les prix des bovins d'embouche.

b) Cheptel de cinq cents bêtes et plus  
Les gains relatifs de ce groupe seraient moindres. Toutefois, même ce groupe pourrait bénéficier de la plus grande concurrence qu'entraînerait ce système. Dans la mesure où les producteurs mettraient leurs produits en marché par le biais du système d'enchères, ils bénéficieraient de coûts de vente moins élevés et de l'exactitude de l'évaluation sur rail. Les coûts moins élevés de vente des bovins engraisés à point se répercuteraient avantageusement sur les prix de vente des veaux et des bovins d'embouche.

2. Modèle de la Commission canadienne du lait (Stabilisation du revenu - subventions gouvernementales)

Les producteurs seraient enregistrés et détiendraient des contingents de répartition du marché fondés sur la production antérieure, qui donneraient droit à des subventions.